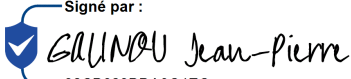


Bilan Actif

Signé par :  92CB623BDA0C4EC...		31/10/2025			31/10/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brev ets droits similaires	35 000		35 000	35 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Av ances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage incus.	214 509	44 257	170 252	202 247
	Autres immobilisations corporelles	468 578	52 636	415 942	449 432
	Immobilisations en cours				
	Av ances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations év aluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 466		4 466	4 391
TOTAL (II)		722 553	96 893	625 660	691 070
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approv isionnements	18 163		18 163	14 944
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de serv ices				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	525		525	218
	Autres créances	9 415		9 415	10 101
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	50 054		50 054	191 838
	Charges constatées d'av ance	9 160		9 160	10 748
	TOTAL (III)	87 317		87 317	227 849
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart s de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		809 870	96 893	712 976	918 919
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 466		4 391
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/10/2025	31/10/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	20 000	20 000
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	42 981	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	72 564	44 981
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	137 545	64 981
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	287 301	332 375
	Emprunts et dettes financières divers (3)	196 025	385 304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 631	78 350
	Dettes fiscales et sociales	41 196	57 909
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	279	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	575 432	853 938
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	712 976	918 919
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		72 563,59	44 980,95
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		335 462	567 157
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **712 976** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 207 762** euros et un total **charges** de **1 135 199** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **72 564** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2024** et finit le **31/10/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	35 000					35 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 000					35 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	212 895		1 614			214 509
	Instal., agencement, aménagement divers	408 761		5 046			413 807
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	54 771					54 771
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			8 717		8 717	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	676 427		15 377		8 717	683 087
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 391		225		150	4 466
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 391		225		150	4 466
TOTAL		715 818		15 602		8 867	722 553

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 648	33 609		44 257
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 764	29 582		40 347
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 335	8 954		12 289
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		24 748	72 145		96 893
TOTAL		24 748	72 145		96 893

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/10/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 466	4 466	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	525	525	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	40	40	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 652	3 652	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 724	5 724	
	Charges constatées d'avances	9 160	9 160	
TOTAL DES CREANCES		23 566	23 566	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	287 301	47 332	206 953	33 017
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 631	50 631		
	Personnel et comptes rattachés	9 509	9 509		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 017	14 017		
	Impôts sur les bénéfices	12 972	12 972		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 259	4 259		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	439	439		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	196 025	196 025		
	Autres dettes	279	279		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		575 432	335 462	206 953	33 017
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		44 992			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		196 025			

Fonds Commercial

	31/10/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	35 000	Contrat de franchise signé le 31 mai 2024
TOTAL	35 000	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Contrat de -Franchise de 35 000 € signée le 31-05-2024

Produits à recevoir

31/10/2025

Total des Produits à recevoir		3 528
Autres créances PAR - AIDES SUR SALAIRES	3 528	3 528

Charges à payer

31/10/2025

Total des Charges à payer		30 492
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	520	520
Emprunts et dettes financières divers INT CC - CPTE COURANT GALINOUE PARTICIPA	10 722	10 722
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	8 618	8 618
Dettes fiscales et sociales PERSONNEL, CONGES A PAYER CHARGES SOC. / CONGES A PAYER TAXE D'APPRENTISSAGE	9 207 1 179 246	10 631

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/10/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 160	9 160
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 160

Capital social

		31/10/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000,00	1,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20 000,00	1,0000	20 000,00

3JV
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 964 Avenue de Bordeaux, 47300 BIAS
984 247 742 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 janvier 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'élevant à 72 563,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 563,59 euros
------------------------	-----------------

A titre de dividendes	20 000,00 euros
-----------------------	-----------------

Soit avec une répartition exceptionnelle, à savoir :

- 50 % pour Mr. Julien CRASBERCU au lieu de 10 %
- 50 % pour Mr. Jean-Baptiste FABRE au lieu de 39 %

Le solde	52 563,59 euros
----------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 20 janvier 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de

dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

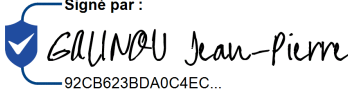
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 janvier 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre GALINOU

Signé par :

92CB623BDA0C4EC...